



Titre professionnel

Assistant.e de vie aux familles



Objectif de la formation

Etre capable :

- d'assurer seul.e les interventions pour le compte d'une structure d'aide à domicile sur l'ensemble des services attendus.
- d'accompagner et/ou de réaliser les actes essentiels et ordinaires de la vie quotidienne des bénéficiaires : préparation des repas, réalisation des courses, aide à la mobilité, aide à la toilette, entretien du domicile, relais des parents dans la prise en charge des enfants à domicile.

TP ADVF

Contenu de la formation - Activités types et compétences professionnelles

Le titre ADVF est composé de 3 blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités énoncées ci-dessous

BC 1 - Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

BC 2 - Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

- Établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place des relais
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne

- Assister la personne dans ses courses, la préparation et la prise des repas

BC 3 - Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

- Définir avec les parents le cadre d'intervention auprès des enfants
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, socialisation et activités
- Mettre en oeuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

Le Certificat Complémentaire de Spécialisation Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile (CCS Handicap) peut être préparé après l'obtention du TP ADVF.

Agence de Quimper

accès par le 28 avenue Yves Thépôt
BP 81414
29104 QUIMPER Cedex
02 98 90 15 18 [touche 2]
greta.agquimper@ac-rennes.fr



Contacts

Christine NOUY
Jean-François OGER



Publics

Demandeur.se.s d'emploi de moins de 26 ans, inscrit.e.s ou non à Pôle Emploi
Demandeur.se.s d'emploi de 26 ans et plus, inscrit.e.s à Pôle Emploi, salarié.e.s



Pré requis

> Projet confirmé dans les métiers de l'aide à la personne
> Capacités relationnelles, résistance physique et psychologique - Capacités d'organisation et esprit d'initiative, rigueur et discrétion
> Maîtrise du socle de connaissances et compétences professionnelles [CléA]



Lieu de formation

Lycée Laënnec
29120 PONT L'ABBE



Durée

462 heures en centre
8 semaines en entreprise
Durée individualisée en fonction des acquis



Validation

Titre professionnel Assistant.e de Vie aux Familles de niv. 3 enregistré au RNCP
Certificat de Sauveteur Secouriste de Travail (certifié INRS)

Modalité de validation du titre pro.

Evaluation en cours de formation
Mises en situation professionnelles suivies d'un entretien
Entretien final face à un jury en appui sur le Dossier Professionnel



Dates

du 14 avril au 25 septembre 2020



Informations collectives et recrutements

Le 16 janv. - le 28 janv. - le 11 fév. - le 25 fév. - le 10 mars 2020 à 9H

au Lycée Laënnec de Pont l'Abbé



Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de séances théoriques et pratiques.
Mises en situation professionnelle (cuisine pédagogique, salle de soins, appartement d'application).
Salle de formation banalisée
Espace numérique



QUALIF Emploi



PTP

Financement dans le cadre d'un projet de transition professionnelle

PFE

Plan de Formation Entreprise

CPF

Formation éligible au CPF
Code RNCP 4821

maj 09-12-19

